COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 janvier 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-sept janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Thérèse JOUSSEAUME, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents	Mesdames Thérèse JOUSSEAUME, Françoise HURSON, Françoise ALLANO, Marie-Hélène BISEUL, Chantal ROUILLE, Gwenaëlle TUAL, Nadège PICOLO, Caroline BAGOT-SIMON
	Messieurs Alain LE CARROU, Jean-Pierre REGNAULT, Patrick BELLEBON, Jean BELLEC, Eric LE BARS, Bertrand BAUDET, Pierre-Marie CARSIN, Eric TOULGOAT, Olivier LE CORVAISIER, Richard HAAS, Cédric HERNANDEZ, Yann SOULABAIL
Absents excusés	Mesdames Brigitte MERLE (pouvoir donné à Françoise ALLANO), Claudine LE BOUEC (pouvoir donné à Gwénaëlle TUAL), Isabelle ETIEMBLE (pouvoir donné à Caroline BAGOT-SIMON)
	Messieurs Michel BOUGEARD (pouvoir donné à Thérèse JOUSSEAUME), Claude DESANNEAUX (pouvoir donné à Alain LE CARROU), Daniel LE JOLU (pouvoir Jean BELLEC), Jean-Louis ROUAULT (pouvoir donné à Françoise HURSON), Adrien ARNAUD (pouvoir donné à Pierre-Marie CARSIN)
Secrétaire	Madame Gwénaëlle TUAL
Secrétaire Adjoint	Monsieur Cédric HERNANDEZ
Secrétaire auxiliaire	Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2020-12

MINIBUS PUBLICITAIRE – PARTICIPATION DE LA VILLE POUR UN EMPLACEMENT PUBLICITAIRE

Rapporteur : Madame Thérèse JOUSSEAUME – Maire de la Ville de Langueux

En avril 2019, la Ville de Langueux a décidé de se doter d'un nouveau minibus destiné à améliorer les conditions de transport de la population et des associations.

Le minibus existant, vieillissant, ne permettant plus le transport de personnes dans des conditions satisfaisantes, un partenariat a été engagé avec la société VISIOCOM qui a été chargée de trouver des partenaires locaux qui assureront le financement de ce véhicule par l'achat d'emplacements publicitaires.

Ce concept innovant permet ainsi aux acteurs économiques locaux de s'associer au financement d'une opération d'intérêt général.

Afin de bien identifier l'appartenance de ce véhicule et de favoriser l'image et le dynamisme de notre collectivité, nous pouvons réserver un emplacement sur le minibus. Le nom et le logo de la Ville pourraient être mis en place sur le capot avant du véhicule.

Le cout de cette signalétique est un investissement de 2 100 € HT/an pendant 3 ans, soit un total de 6 300 € HT (7 560 € TTC).

En conséquence, **je vous propose** :

→ de valider le principe de mise en place de notre logo et du nom de la Ville sur le nouveau minibus publicitaire,

→ d'autoriser Madame la Maire, ou son représentant, à signer le contrat de location d'espaces publicitaires avec la société VISIOCOM pour un montant total sur 3 ans de 7 560 € TTC, ainsi que tout document se rapportant à cette délibération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.